

Bron, le 3 juin 2024

## **DECISION n° 2024-073**

### **Le Président de l'Université Gustave Eiffel,**

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes technicien de la recherche à l'Université Gustave Eiffel,

## **DÉCIDE**

### **Article unique :**

La composition du jury du concours externe de technicien de la recherche n° 2024-T-CE-08 est fixée ainsi qu'il suit :

M. Amaury HERRERA l'Etat	Président	Ingénieur des travaux publics de
Mme Chloé PLUT	Membre	Ingénieure des TPE
M. Eric GENNESSEAU	Membre	Ingénieur de recherche
Mme Sandrine MOSCARDELLI	Membre	Technicienne supérieure DD
Mme Sylvie KOUDOUKOUHO	Membre élu	Technicienne de la recherche

**Le Président de l'Université Gustave Eiffel,**

**Lauro MATIGNIER**  
Directrice générale déléguée adjointe  
aux ressources humaines